

<https://www.ricochets.cc/Impacts-negatifs-du-projet-de-centre-aquatique-dus-au-nouvel-emplacement-choisi.html>



Impacts négatifs du projet de centre aquatique dus au nouvel emplacement choisi

- Les Articles -

Date de mise en ligne : lundi 27 novembre 2017

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Nous avons pu lister certains des impacts d'une éventuelle installation d'un centre aquatique à Crest au sud de la RD 164, emplacement actuellement choisi par la 3CPS.

La conclusion est que cet emplacement n'est pas adapté, il aurait divers impacts négatifs sur les habitants, les usagers et l'image de la ville.

On s'aperçoit aussi que les divers surcoûts n'ont pas été mesurés ni intégrés au projet actuel, on ne dispose que d'une vague évaluation à la louche non chiffrée, qui laisse présager des surcoûts pour les crestois. Ce n'est pas très sérieux.

► [Prochaine réunion de l'association Plouf : mardi 5 décembre](#)



CARREFOUR ROUTIER

Ce carrefour est placé sur une route départementale très passante reliant la N7, l'A7 et l'A49 à la vallée de la Drôme et à Gap.

Il est emprunté par TOUS les POIDS-LOURDS (traversée de Crest par le Nord interdite).
Il est géré par des feux tricolores.



► **Il relie 6 voies routières :**

- La RD 164

Impacts négatifs du projet de centre aquatique dus au nouvel emplacement choisi

- La RD 888 (Avenue Jean Rabot, entrée sud de Crest)
- L' allée de Saint Férreol
- Le chemin de la Chevalerie
- Le chemin de Divajeu
- Le chemin des Gardettes

► Conséquences matérielles et environnementales :

- Obligation d'un réaménagement lourd du carrefour
- Éventuel éclairage qui serait visible de tout le coteau nord de Crest (**pollution visuelle forte**)
- Obligation d'intégration de pistes cyclables pour ne pas couper les quartiers sud du centre-ville de Crest

Contrairement à ce qu'affirme la municipalité de Crest, les conséquences financières risquent d'être lourdes.

Qui serait maître d'oeuvre de ces travaux ?

Qui les financerait ?

Sont-ils inclus dans le coût total du projet ?



L'ENTRÉE SUD DE CREST

Crest fait partie des « Plus Beaux Détours de France ».

Pourtant, les entrées Est et Ouest ont été largement saccagées par des centres commerciaux, artisanaux et industriels.

► Reste l'entrée Sud, qui doit être absolument protégée car :

- Elle domine Crest
- Elle est champêtre
- Elle comporte deux belles allées de platanes et d'ifs
- Elle est l'écrin de la Chapelle Saint Férreol patron de la ville et restaurée en 2006



► **Conséquences de l'éventuelle implantation du centre Aquatique sur ce lieu :**

- Disparition de la dernière entrée préservée de Crest
- Coupure visuelle entre cette entrée sud e sud et la ville de Crest
- Disparition du cadre champêtre
- Pollution visuelle nocturne d'un parking éclairé qui domine la ville
- Parking et centre Aquatique visibles de la tour de Crest

On observe donc une contradiction totale entre vouloir donner une belle image touristique et un beau cadre de vie aux habitants, et implanter un centre aquatique (démessuré) à un endroit inadéquat.



ÉLOIGNEMENT DES UTILISATEURS

Le site envisagé pour l'éventuel centre aquatique est plus éloigné de 500 m du coeur de Crest que, par exemple, l'implantation d'une piscine couverte à proximité de l'espace Soubeyran.

► **Il est excentré des sites dédiés aux piétons et aux cyclistes :**

- centre ville
- passerelle du pont Mistral

Impacts négatifs du projet de centre aquatique dus au nouvel emplacement choisi

- Véloroute Voie Verte (VVV) VéloDrôme
- Quai des maronniers
- Camping de Crest ...

Pour y accéder, il faudrait par ailleurs traverser la RD 164 de façon rebutante.

► Conséquence :

Cela incitera plus d'établissements scolaires et d'habitants de Crest à se déplacer par véhicules automobiles plutôt qu'à pied ou en vélo, alors que le centre ville est déjà saturé.

Note :

Les bus emmenant les scolaires des autres communes membres de la CCCPS peuvent facilement accéder à l'espace Soubeyran, ce qui est le cas actuellement.



TUNNEL PIETON SOUS LA RD 164

► État actuel du tunnel :

- Longues tranchées d'accès
- À très forte pente
- Bas de plafond
- Étroit
- Non éclairé
- Inondé en période de pluie
- En U à angles droits
- Sans mains courantes

► C'est un passage :

Impacts négatifs du projet de centre aquatique dus au nouvel emplacement choisi

- Sinistre
- Confiné
- Très insécurisant pour les enfants et les personnes seules (agressions possibles sans être vu de l'extérieur)
- Inaccessible aux personnes handicapées
- Inaccessibles aux vélos



En conséquences :

- De nombreuses personnes seraient tentées de traverser la RD 164 pour rejoindre le parking (DANGER)
- Ce tunnel est inadapté au flux envisagé des personnes accédant à l'éventuel centre aquatique

Qui serait maître d'œuvre des travaux de réhabilitation (reprise des deux pentes d'accès ; mains courantes, éclairage, sécurisation des personnes ...) ;

Qui les financerait ?

Sont ils inclus dans le coût total du projet ?



Prochaine réunion de l'association Plouf : mardi 5 décembre

Pour continuer d'analyser et contrer le projet actuel :

- ▶ Rdv à 18h30 chez Christiane Rey - quartiers Saint Ferréol 26400 CREST - suivie d'un repas partagé
- ▶ Merci aussi pour [vos adhésions, soutiens et dons à l'association](#)

- ▶ [Inscrivez-vous à la lettre d'information de PLOUF pour suivre nos actions, réunions et événements](#)



Vue du terrain choisi pour le projet de centre aquatique porté par la 3CPS